

CARNET INDICATEURS 2025

RSE, de l'enthousiasme avant tout

En reportant l'application de la CSRD, l'Union européenne a pris en compte les inquiétudes légitimes face à l'inflation normative.

Prenons les choses du bon côté, poursuivons nos efforts dans le domaine de l'environnement, de la sécurité routière et alimentaire et du capital humain, qui constituent nos principaux enjeux, et revenons à une vision raisonnable en privilégiant la qualité des indicateurs à leur quantité en préservant la nature de la RSE, dont les progrès les plus significatifs reposent depuis toujours sur l'engagement volontaire des entreprises.

La RSE est d'abord une affaire d'enthousiasme pour le progrès.

La RSE, toute une histoire

La RSE, tout le monde en parle sans nécessairement connaître son histoire ; c'est l'objet de ce court récit.

Savez-vous que le mot *sustainable* en anglais, qui a donné "développement durable" en français, est issu du latin *sustineo*, et qu'on trouve son cousin en vieux français avec ce sens précis dans le premier code forestier, l'Ordonnance de Brunoy qui appliquait à la gestion de la forêt de Sénard ce précieux principe : « *Les maîtres des eaux et forêts enqueront et visiteront toutes les forez et bois et feront les ventes en regard de ce que les forez se puissent perpétuellement soustenir en bon estat* ».

« Historiquement la RSE appartient avant tout au registre de la gestion responsable. »

La leçon que l'on peut tirer de cette histoire est que la RSE appartient avant tout au registre de la gestion responsable.

Que vous soyez pêcheur, mareyeur, transporteur de poisson, poissonnier, amateur d'huîtres ou de filet de bar, efforcez-vous de protéger la ressource – votre ressource.

Et si vous transportez des tonnes de pétrole, veillez à ne pas noircir les côtes ! Car c'est bien à une catastrophe écologique que l'on doit le premier référentiel RSE, baptisé Principe de Valdez, en référence à l'échouage de l'Exxon Valdez au large des côtes de l'Alaska en 1989. Convaincue que la fatalité n'avait rien à voir avec cet événement, une banquière pionnière de l'investissement responsable, Joan Bavaria va se saisir de cette tragédie pour convaincre un groupe d'investisseurs de créer le premier référentiel dédié à la responsabilité. Elle le baptise Principe de Valdez.

Et c'est sous son impulsion que naîtra le GRI (*Global Reporting Initiative*), fondé en 1997, que beaucoup reconnaissent comme la mère nourricière de tous les référentiels et labels qui verront le jour dans son

sillage : le VPI (*Voluntary Principles Initiative*), le Pacte mondial, les Objectifs de Développement Durable (ODD), les certifications ISO, le label B-Corp et l'ensemble des référentiels de filières, y compris la CSRD, qui nous occupe aujourd'hui.

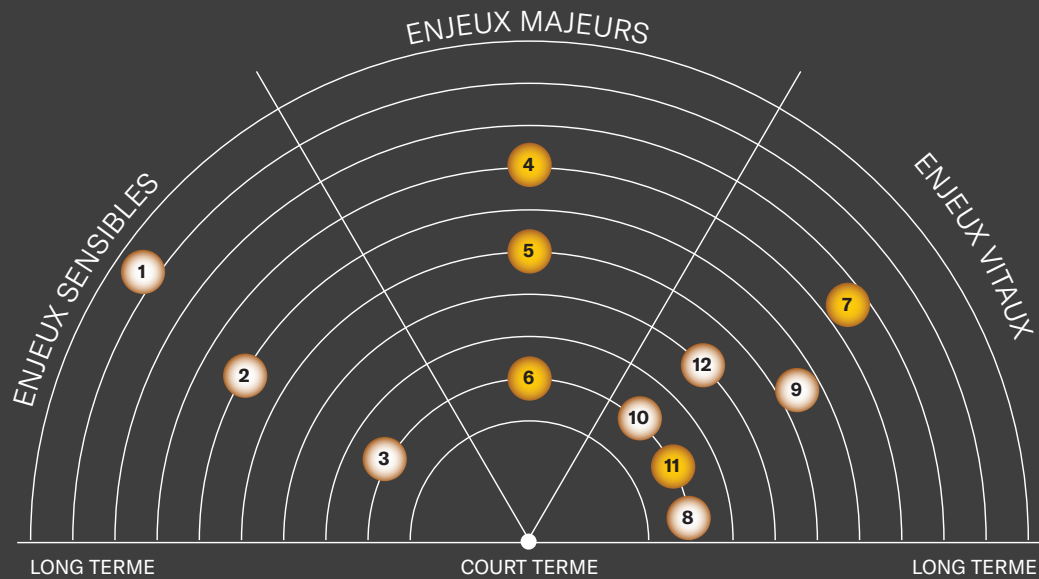
« C'est bien d'un engagement volontaire que peuvent naître les progrès les plus significatifs. »

La motivation de Joan Bavaria reposait sur des convictions sociales et environnementales solides, forgées à la lecture des grands environnementalistes américains. Dans son esprit c'est bien d'un engagement volontaire que peuvent naître les progrès les plus significatifs.

Une notion oubliée par la Commission européenne, qui, dans un premier temps avait défini la responsabilité sociale des entreprises (RSE) comme « *un concept qui désigne l'intégration volontaire,*

par les entreprises, de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes », mais qui propose de revoir cette définition en 2011.

La RSE est désormais définie comme « *la responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société* ». On est en droit de se demander si, en abandonnant le mot et donc le caractère volontaire, la RSE ne perd pas un peu de sa raison d'être, car sous l'influence de cette nouvelle définition s'ouvre l'ère du triomphe de la compliance, en Europe, mais aussi dans le monde.



- 1 Impact territorial
- 2 Égalité des chances
- 3 Risque de pollution
- 4 Protection de l'eau
- 5 Formation & compétence
- 6 Bien-être au travail
- 7 Qualité du dialogue social
- 8 Sécurité alimentaire
- 9 Sécurité du personnel
- 10 Sécurité routière
- 11 Empreinte écologique
- 12 Loyauté des pratiques

● Niveau d'excellence à maintenir

● Progrès sensibles à confirmer

● Progrès sensibles à engager

La cartographie matérialise le cadre d'application de la démarche RSE de l'entreprise : elle identifie les enjeux prioritaires selon une logique court et long terme.

Cette cartographie recense les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dont l'impact est jugé significatif sur la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs de performance responsable.

Ce sont les principes de reporting GRI (*Global Reporting Initiative*) qui ont inspirés ce travail pour engager notre démarche de reporting. Un principe, celui de la pertinence, a fait l'objet d'un travail approfondi du Comité de Direction pour s'assurer que le rapport met en

lumière les aspects qui reflètent les impacts économiques, environnementaux et sociaux substantiels de l'organisation.

C'est ce travail qui a structuré le sommaire de ce magazine et qui a permis de prioriser la mise au point de certains indicateurs autour des quatre enjeux vitaux : empreinte écologique, sécurité alimentaire, sécurité routière et développement humain.

Enfin, ce carnet fait référence aux Objectifs de Développement Durable dont on retrouve la cible correspondante sous forme de pictogrammes dans la présentation synoptique des enjeux page suivante.

La RSE est une démarche de progrès qui s'appuie sur une dynamique profondément humaine. Notre magazine est à l'image des valeurs de l'entreprise : pragmatique, simple, direct.

Enjeux et vision globale

NOS ENJEUX

Empreinte écologique



NOTRE PÉRIMÈTRE DE RESPONSABILITÉ

L'empreinte écologique de l'entreprise se manifeste par les émissions de gaz à effet de serre, soit le volume de dioxyde de carbone (CO₂) et les sources de pollution : NOx (émission d'oxyde d'azote) et particules fines.

NOS INITIATIVES

Depuis la formalisation de sa démarche RSE en juillet 2017, le Groupe DELANCHY agit sur plusieurs leviers pour réduire son empreinte écologique :

- > la composition de son parc de véhicules,
- > la consommation moyenne des tracteurs,
- > la recherche et l'expérimentation d'énergies alternatives,
- > la formation continue de ses conducteurs à l'éco-conduite,
- > la performance énergétique de ses plateformes logistiques.

PERFORMANCES ET MARGES DE PROGRÈS

Composition du parc de véhicules
Au 31 décembre 2025, les Euro 6 représentent 100 % contre 65,79 % en 2017.

Note Éco-score
2025 : 8,36 / 10
2017 : 7,78 / 10

Consommation moyenne des tracteurs
(source Optifleet)
Fin 2025 : 26,10 l / 100 km
Fin 2017 : 28,10 l / 100 km

Sécurité routière



La sécurité routière est un enjeu majeur de santé publique. Par son volume d'activité, le nombre de véhicules et son leadership au sein de la filière, l'entreprise est un acteur essentiel de la sécurité routière.

Le Groupe DELANCHY mobilise tous les moyens susceptibles de réduire et prévenir l'accidentologie en agissant :

- > sur le conducteur (charte, formation, cellule de prévention des risques, tutorat, réseau de référents sécurité) ;
- > sur le véhicule (entretien, adoption immédiate de toutes les nouvelles technologies, veille réglementaire et technique) ;
- > sur l'analyse des risques (grille métier, retour d'expérience).

Sécurité routière
510 557 kilomètres parcourus pour 1 accident responsable en 2025

469 800 kilomètres parcourus pour 1 accident responsable en 2017

Sécurité alimentaire



L'entreprise garantit la sécurité alimentaire des produits transportés auprès des clients et des consommateurs finaux. Les denrées alimentaires périssables doivent être stockées dans un environnement sain et maintenues aux températures de conservation pendant toute la durée du transport.

La sécurité alimentaire est l'objet d'une attention partagée par tous les collaborateurs. Pour renforcer la vigilance sur ce sujet, le Groupe DELANCHY dispose d'un réseau de 40 référents qualité. Leur mission comprend, notamment, la formation du personnel, la communication, le contrôle et la coordination des actions.

- > Suivi de la chaîne du froid en temps réel : sondes d'enregistrement de la température dans les véhicules.
- > Suivi centralisé : 100 % des sites équipés en report d'alarme.
- > FCO by DELANCHY : chez DELANCHY, la "FCO" intègre un module dédié à la sécurité des aliments.
- > Système de pilotage de la qualité fondé sur la méthode HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point).

Conformité, sécurité des aliments
Taux de conformité de sécurité des aliments :
2025 : 95,14 %
2017 : 95 %
Taux de livraison conforme (moyenne groupe) :
2025 : 99,50 %
2017 : 99,27 %

Développement humain



Le développement humain dans l'entreprise est un enjeu qui couvre plusieurs dimensions : le sens du et au travail, la sécurité au travail, les compétences, les perspectives d'avenir personnelles et collectives.

Le Groupe DELANCHY fait constamment évoluer ses métiers et ses équipes, tout en faisant de la santé et de la sécurité au travail des collaborateurs un enjeu de tous les instants.

- > Bien-vivre : aménagement (ergonomie et design).
- > Politique d'intégration, de promotion et mobilité interne.
- > Égalité des chances : accès à la formation de tous, notamment des séniors.
- > Sécurité sur les quais et les plateformes logistiques.

Emploi des séniors
2025 : taux d'accès à la formation des séniors : 29 %
2017 : taux d'accès à la formation des séniors : 24 %

Méthodologie, démarche et indicateurs

Le reporting social, sociétal et environnemental porte sur l'exercice clos au 31 décembre 2025.

Il a été réalisé en plusieurs phases :

- une phase d'enquête pour identifier et recueillir les contenus,
- une phase de consultation du Comité de Direction pour identifier les enjeux,
- une phase de désignation de personnes ressources et référentes par sujet,
- une phase de formulation des enjeux et des initiatives correspondantes qui a donné lieu à la mise à jour d'une cartographie,
- une phase de mise au point des indicateurs,
- une phase de collecte des indicateurs.

La cartographie recense les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dont l'impact est jugé significatif sur la capacité de l'entreprise à atteindre ses objectifs de performance responsable.

Elle structure et oriente :
→ la démarche elle-même (temporalité),
→ les thèmes majeurs (action),
→ le choix des indicateurs (reporting).

Ce sont les principes de reporting GRI (*Global Reporting Initiative*) qui ont inspiré ce travail pour engager la démarche de reporting qui associe les parties prenantes.

Ce travail est engagé notamment auprès des clients, du personnel et des partenaires publics (forces de l'ordre notamment) dans la plupart de nos sites. Les conclusions de ce travail ont structuré le sommaire de ce rapport, et notamment le choix de donner une large place aux aspects jugés pertinents et prioritaires pour les parties prenantes comme pour l'entreprise : l'empreinte écologique, la sécurité alimentaire, la sécurité routière et le développement humain.

À propos de la phase enquête pour identifier et recueillir les contenus

Cette phase a comporté :

- des entretiens approfondis en fonction du spectre RSE (aspects sociaux, sociétaux et environnementaux),
- une étude comparative des pratiques de reporting de la profession,
- une étude des sollicitations des principaux grands clients (questionnaire RSE).

À propos de la désignation de personnes ressources et référentes par sujet

Chaque thématique a été placée sous la responsabilité d'une personne ressource référente chargée de proposer et définir les indicateurs au regard de leur pertinence et de la disponibilité des informations. Chacun est appelé à en intégrer le recueil dans les process existants, et à s'assurer ainsi de la disponibilité de la donnée.

À propos de la formulation des enjeux pertinents

Les arguments retenus pour déterminer les enjeux pertinents ont été les suivants :

- le sujet est central pour nos clients,
- le sujet est largement présent dans le débat public,
- l'entreprise est sollicitée sur le sujet.

À propos de la mise au point des indicateurs

La majorité des indicateurs retenus est présente dans le référentiel GRI, ainsi que dans les standards de la CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*). Plusieurs indicateurs spécifiques à l'univers professionnel de l'entreprise ont été créés ou adoptés pour garantir la pertinence des informations délivrées :

- En matière de sécurité routière : Nombre d'accidents responsables (rapporté au nombre de kilomètres parcourus)
- En matière d'empreinte carbone (en sus du BEGES) : • Bénéficiaires de la formation à l'éco-conduite • Note moyenne Éco-score • Consommation moyenne des tracteurs • Composition du parc de véhicule
- En matière de sécurité alimentaire : • Taux de conformité sécurité des aliments • Taux de livraison conforme.

La référence aux Objectifs de Développement Durable

L'entreprise s'inspire des Objectifs de Développement Durable pour approfondir sa démarche RSE. Elle a engagé un travail de fond pour :
→ identifier les objectifs auxquelles elle contribue directement,
→ préciser pour chacun d'eux les cibles concernées.

Voies de progrès

Le présent rapport est perfectible. Si certains aspects ont été approfondis, le travail sur la pertinence des enjeux au regard de l'activité, d'autres constituent un *work in progress*.

Indicateurs sociaux 2025

Même si certains indicateurs peuvent être dégradés, le groupe a fait le choix d'intégrer les entités ayant rejoint le Groupe DELANCHY (périmètre France) à la suite d'opérations de croissance externe.

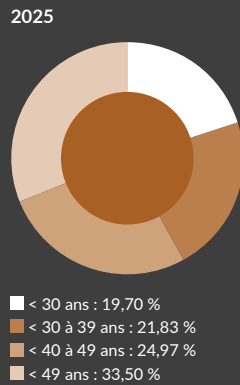
EFFECTIFS

2025
3579
dont 416 intérimaires

2024
3548
dont 401 intérimaires

Commentaire :
2025 : CDD + CDI
+ effectif interim au 31/12/2025
2024 : CDD + CDI
+ effectif interim au 31/12/2024

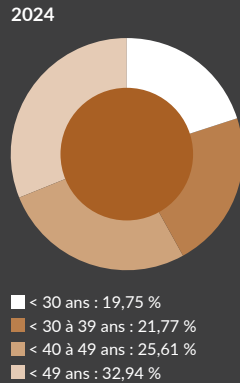
RÉPARTITION PAR ÂGE



RÉPARTITION PAR SEXE

2025
474

2024
453



2025
2704

2024
2699

Commentaire :
CDD + CDI au 31/12/2025
(hors interim)

EMPLOI

Embauches & Licenciements

2025
Embauches
814
Licenciements
171

2024
Embauches
862
Licenciements
395

Commentaire :
Embauches : CDD + CDI
Licenciements : disciplinaire
+ inaptitude

Absentéisme

2025
8,78%

2024
9,62%

Commentaire : Nombre de jours d'absence (accidents du travail et arrêts injustifiés) / sur le nombre de jours travaillés

Ancienneté

2025
9 ans et 11 mois
Tous personnels confondus

8 ans et 5 mois
Ouvriers/Employés

16 ans et 7 mois
Agents de maîtrise

16 ans et 2 mois
Cadres

2024
9 ans et 9 mois
Tous personnels confondus

8 ans et 5 mois
Ouvriers/Employés

16 ans et 3 mois
Agents de maîtrise

15 ans et 3 mois
Cadres

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Accidents

2025
304

2024
271

Commentaire :
Nombre d'AT ayant entraîné un arrêt de travail.

FORMATION

Note Éco-score

Fin 2025
8,36/10

Fin 2024
8,31/10

Élément qualitatif
L'entreprise a adopté la note Éco-score* (logiciel Optifleet) pour améliorer la consommation moyenne des véhicules
* Bien : ≥ 8 / Peut mieux faire : 6 <-> 7,9 / Faible : < 6.

Conducteurs formés à l'éco-conduite

2025
83

2023
47

Commentaire :
L'absence de donnée comparable en 2024, s'explique par le fait que sur cet exercice le groupe a fait le choix de privilégier exclusivement la formation et la stratégie d'accompagnement/management par des référents locaux sur agence. Une stratégie payante puisque la note Éco-score a connu une progression record en 2024, progression qui se poursuit cette année. En 2025, le groupe combine les formations conduites par des formateurs agréés avec le maintien de sa stratégie d'accompagnement/management par des référents locaux.

FINANCEMENT AU TITRE DE LA FORMATION

2025
1 447 378 €

2024
1 728 407 €

Élément qualitatif
Budget intégrant la contribution obligatoire et l'investissement du groupe en formation après déduction des prises en charge.

PLAN DE FORMATION

2025
20 399

2024
28 620

Nombre de stagiaires
1 599

1 943

Indicateurs sociaux 2025

Même si certains indicateurs peuvent être dégradés, le groupe a fait le choix d'intégrer les entités ayant rejoint le Groupe DELANCHY (périmètre France) à la suite d'opérations de croissance externe.

EFFECTIFS

AIDE À L'EMPLOI, ALTERNANCE Contrat de professionnalisation et apprentissage

2025	2024
84	77

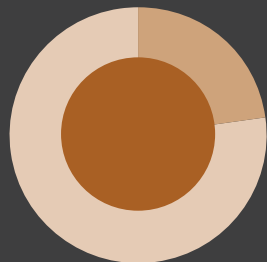
Commentaire :
Correspond au nombre de contrats en alternance signés sur l'année.

Emploi et insertion des personnes handicapées

2025	2024
Taux de travailleurs en situation de handicap :	Taux de travailleurs en situation de handicap :
5,20%	5,26%

2025	2024
Taux de travailleurs reconnus TH :	Taux de travailleurs reconnus TH :
8%	12%

EMPLOI DES SÉNIORS



Taux d'accès à la formation des séniors

2025	2024
29%	37%

Commentaire :
Collaborateurs de plus de 50 ans.

Égalité entre les femmes et les hommes



Sur 2025, 24 sociétés du Groupe DELANCHY ont été tenues de calculer et publier le résultat de leur index égalité professionnelle femmes/hommes.

Parmi ces sociétés, l'une d'elles a obtenu un score de 99 points sur 100. Quant aux autres sociétés du groupe, l'index n'a pu être calculé en raison d'un ou plusieurs indicateurs incalculables.

Le Groupe DELANCHY reste mobilisé sur les problématiques de mixité au cœur de ses métiers. Ainsi, l'égalité entre les femmes et les hommes dans les rémunérations et les progressions des carrières sont des éléments essentiels dans la politique des ressources humaines menée par le groupe.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Conducteurs récidivistes



Fin 2025	Fin 2024
10	15

Km à parcourir pour 1 accident responsable

Fin 2025
510557 km
181 sinistres responsables pour 92 410 830 km

Fin 2024
437185 km

SANTÉ ET SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

Taux de conformité, sécurité des aliments



2025	2024
95,14%	93%

Élément qualitatif

Le taux de conformité pour la sécurité des aliments est calculé par rapport aux évaluations réalisées par la DDPP sur les différents sites. En fonction de l'évaluation, la pondération se fait de la façon suivante :
Très satisfaisant : 100 %.
Satisfaisant : 66 %.
À améliorer : 33 %.
Non satisfaisant : 0 %.

Taux de livraison conforme (moyenne groupe)

2025	2024
99,50%	99,48%

Indicateurs environnementaux 2025

Même si certains indicateurs peuvent être dégradés, le groupe a fait le choix d'intégrer les entités ayant rejoint le Groupe DELANCHY (périmètre France) à la suite d'opérations de croissance externe.

Consommation moyenne des tracteurs source Optifleet

Fin 2025



26,10
LITRES/100

Fin 2024

26,55
LITRES/100

Note Éco-score

Fin 2025

8,36

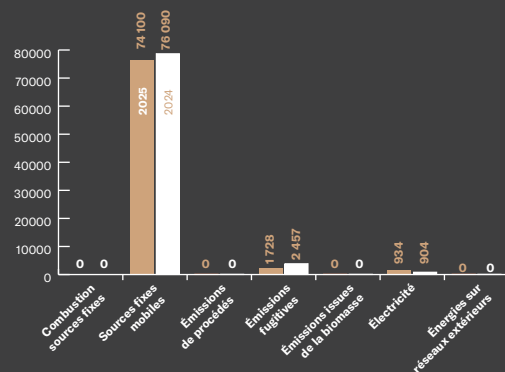
Fin 2024

8,31

Commentaire :
L'entreprise a adopté la note ECO-score* (logiciel Optifleet) pour améliorer la consommation moyenne des véhicules
* Bien : ≥ 8 / Peut mieux faire : 6 <-> 7,9 / Faible : < 6

Émissions par poste (tonnes eq. CO₂)

2025/2024



La tendance des émissions de GES est en légère baisse (- 3 %) par rapport à 2024, principalement due à la baisse de la consommation du gasoil (- 3%), et à la baisse des émissions fugitives (- 30%). Les émissions de GES sont situées à - 20% par rapport à l'année de référence.

Émissions de CO₂ par km parcouru

2025

0,678
KG/KM

2024

0,690
KG/KM

Source :
Ensemble du parc PL diesel en propriété et location longue durée.

Composition du parc de véhicules

Fin 2025



EURO : 5
0,0 %

EURO : 6
100 %

dont 65 % d'Euro 6 E
(dernière step de la norme Euro 6)



Fin 2024

EURO : 5
0,1 %

EURO : 6
99,99 %

Consommation électrique des surfaces réfrigérées



2025

70,65
kWh/M³

2024

74,13
kWh/M³

Commentaire :
La consommation électrique a poursuivi sa décroissance. Notre politique de continuité et de changement des groupes froids et d'éclairage LED porte ses fruits.

2023

72,37
kWh/M³

Provision et garanties pour risques en matière d'environnement

COUVERTURE RC
sur dommages consécutifs garantie assureur.

1 112 000 €

ÉVÈNEMENT
sur dommages consécutifs garantie assureur.

100 000 000 €



IT
HECHN O KLAG

ANCH

BY DELANCHY

BY DELANCHY

BY DELANCHY

FC

GC-314-TW

F GK-853-YJ 56

Download and read our CSR reports:

